

Vivre avec un problème de santé mentale en Abitibi-Témiscamingue

Juin 2021

Ce document dresse un portrait de la prévalence des troubles mentaux en Abitibi-Témiscamingue, c'est-à-dire l'estimation du nombre de personnes vivant avec de tels problèmes. Les troubles mentaux regroupent un ensemble assez vaste de problèmes de santé mentale, diagnostiqués par un médecin, dont les troubles anxio-dépressifs, l'hyperactivité, les troubles de la personnalité, le retard de développement, les abus de substances psychoactives et les troubles psychotiques. Ils se caractérisent en général par des altérations de la pensée, de l'humeur ou du comportement entraînant un état de détresse et un dysfonctionnement importants. Ces manifestations peuvent varier de légères à graves, en fonction de la maladie, de la personne, de sa famille et du contexte socio-économique. Plusieurs causes peuvent entraîner ces troubles : des facteurs biologiques, associés à des anomalies dans le cerveau ou dans les réactions chimiques d'un autre organe du corps, des facteurs psychologiques associés à des anomalies de la pensée et des émotions, ou encore des facteurs sociaux liés aux événements et aux contraintes de la vie.

Sommaire

Ces problèmes :

- ensemble des troubles mentaux;
- troubles anxio-dépressifs;
- troubles schizophréniques;
- troubles de la personnalité ;

seront abordés dans les territoires suivants pour l'année 2019-2020 :

Abitibi-Témiscamingue	Page 3
MRC de Témiscamingue	Page 10
Territoire de Rouyn-Noranda	Page 12
MRC d'Abitibi-Ouest	Page 14
MRC d'Abitibi	Page 16
MRC de la Vallée-de-l'Or	Page 18
Faits saillants	Page 2
Mises en garde	Page 3

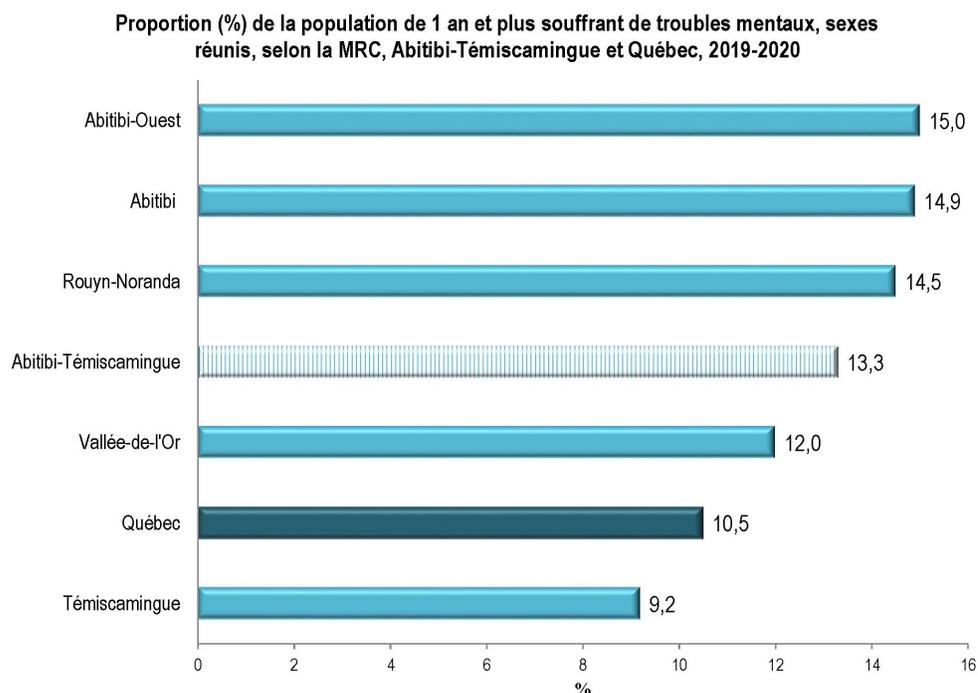
Faits saillants

Les tendances pour l'**ensemble des troubles de santé mentale** et pour les **troubles anxio-dépressifs** sont les mêmes, étant donné que ces derniers forment une majorité de l'ensemble des troubles de santé mentale. Ainsi, on note :

- Une hausse graduelle de la proportion de personnes ayant un diagnostic en Abitibi-Témiscamingue dans l'ensemble, sur une vingtaine d'années, et une augmentation beaucoup plus marquée chez les jeunes (0-17 ans), pour qui la proportion a triplé, et notamment chez les adolescents;
- Une proportion plus élevée de personnes ayant de tels troubles dans la région que dans le reste du Québec;
- Une proportion plus élevée de femmes que d'hommes dans la région.

En ce qui concerne les **troubles schizophréniques** et ceux **de la personnalité**, l'analyse s'avère plus difficile en raison des petits nombres en cause. Toutefois :

- La proportion de personnes ayant un diagnostic demeure stable durant la période étudiée en Abitibi-Témiscamingue;
- La proportion de personnes ayant de tels troubles est plus faible dans la région que dans le reste du Québec.



En ce qui concerne l'ensemble des troubles mentaux, on note qu'en Abitibi-Témiscamingue, ainsi que dans quatre des cinq MRC de la région, la proportion s'avère plus élevée que celle du reste du Québec. Il n'y a que dans la MRC de Témiscamingue où la proportion est plus faible que celle du reste de la province, situation qui découle des limites propres à la source de données utilisée (voir l'explication à la page 3).

Si on compare les MRC entre elles, on observe une proportion comparable entre celle d'Abitibi-Ouest, d'Abitibi et le territoire de Rouyn-Noranda. La Vallée-de-l'Or se distingue avec une proportion plus faible que les trois autres territoires. Enfin, le Témiscamingue constitue une exception, difficilement comparable pour les raisons évoquées auparavant.

Mises en garde



Les données présentées sont issues du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), sous la responsabilité de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte d'un trouble mental si, au cours d'une année financière, elle a reçu un diagnostic principal de trouble mental inscrit au fichier des hospitalisations, ou encore un diagnostic de trouble mental enregistré au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Ces données administratives sous-estiment probablement la prévalence des troubles mentaux. En effet, elles n'incluent pas les personnes souffrant de tels troubles, mais qui n'ont pas eu recours aux services de santé au cours d'une année. De plus, elles sous-estiment la réalité dans la MRC de Témiscamingue. En effet, un certain nombre de médecins pratiquant dans ce territoire ne sont pas rémunérés à l'acte mais selon d'autres modes de rémunération alternatifs. Il est aussi probable qu'une partie de la population aille chercher des services médicaux en Ontario, services qui ne sont pas comptabilisés dans le SISMACQ. Les résultats présentés pour la MRC de Témiscamingue doivent donc être considérés comme des minimums.

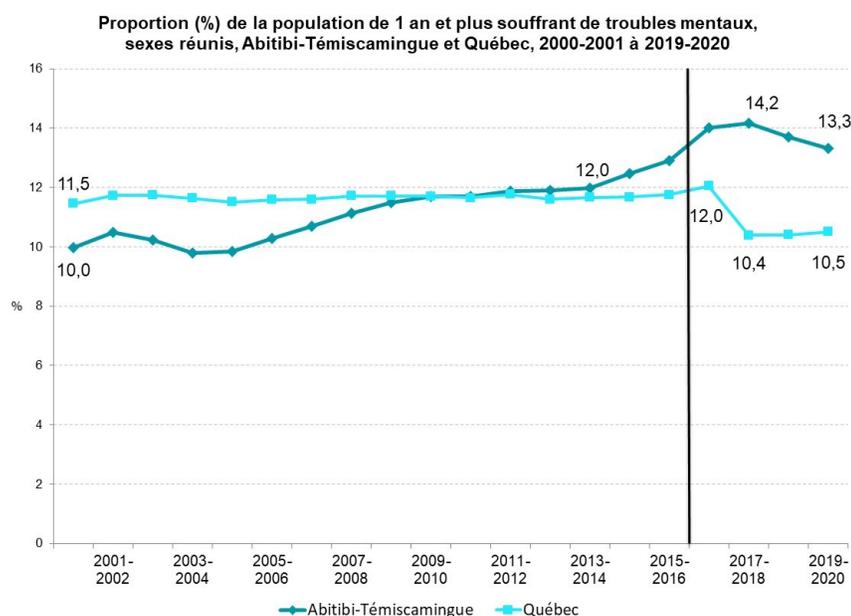
En 2016, le système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte a été modernisé. Ces modifications ont entraîné une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier des services médicaux rémunérés à l'acte. Par conséquent, les données doivent être interprétées avec prudence à partir de 2016-2017, une forte sous-estimation pouvant résulter de ces changements.

En raison de la procédure d'arrondissement aléatoire effectué par l'Institut national de santé publique du Québec, il est possible que le total diffère de la somme des parties. De plus, le traitement des données a été réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec. Enfin, les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région.

Situation en Abitibi-Témiscamingue

Ensemble des troubles mentaux

Tendance générale et évolution dans le temps



Au cours des vingt dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a graduellement augmenté en Abitibi-Témiscamingue (voir la figure). Ainsi, au début de la décennie 2000, elle se situait aux environs de 10 %. En 2017-2018, elle atteignait 14 % pour ensuite diminuer quelque peu à 13 % deux ans plus tard. En comparaison, la proportion est demeurée assez stable au Québec jusqu'en 2016-2017, autour de 12 %. Elle a toutefois connu une baisse marquée par la suite, à environ 10 %.

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Tendance à la hausse de la proportion de personnes ayant un trouble mental au cours des 20 dernières années

En 2019-2020, plus de 19 000 personnes dans la région souffraient d'un trouble mental diagnostiqué, ce qui représente environ 13 % de la population. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle du reste du Québec (11 %). La proportion de femmes (15 %) était plus élevée que celle des hommes (12 %). Dans les deux cas, ce sont des résultats supérieurs à ceux du reste du Québec. En terme de nombre, cela représente environ 10 900 femmes et 8 500 hommes dans la région.

Personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental, Abitibi-Témiscamingue, 2019-2020

	Nombre	%		% au Québec
Hommes	8 505	11,5	↑	9,1
Femmes	10 860	15,2	↑	11,9
Sexes réunis	19 365	13,3	↑	10,5

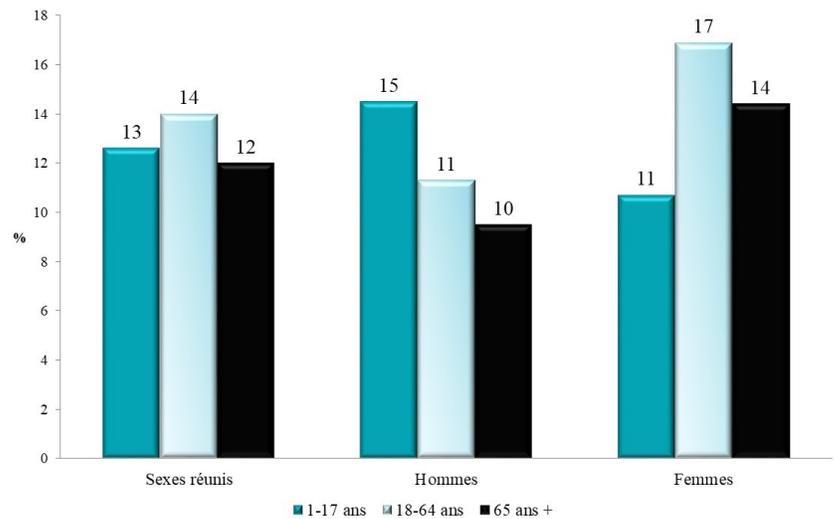
Plus de personnes avec un trouble mental diagnostiqué dans la région

Les flèches indiquent que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec

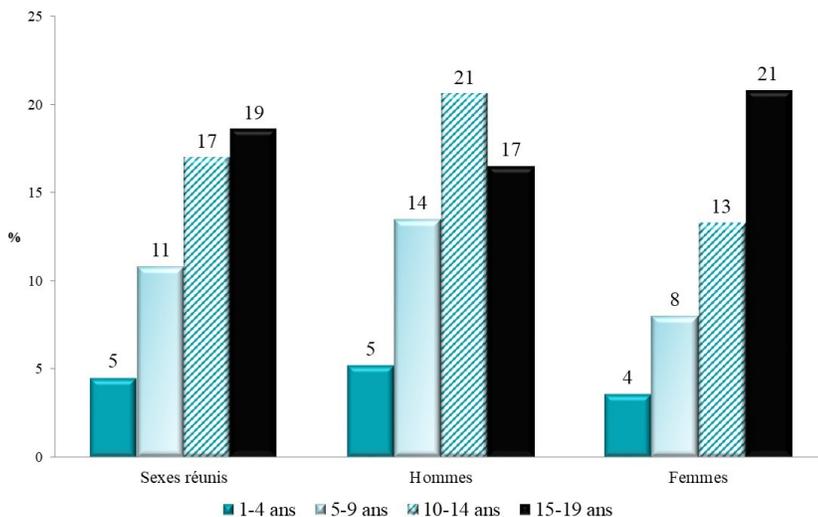
Selon le sexe et le groupe d'âge

En ce qui concerne la proportion de personnes ayant un diagnostic de trouble mental en 2019-2020 en fonction du sexe et du groupe d'âge, elle diffère peu dans l'ensemble. En effet, elle s'établit à 13 % chez les jeunes de moins de 18 ans, à 14 % chez les personnes de 18 à 64 ans et à 12 % chez celles de 65 ans et plus. Chez les hommes par contre, elle diminue en fonction de l'âge : 15 % chez les jeunes, 11 % chez les hommes de 18 à 64 ans et 10 % chez ceux de 65 ans et plus. Chez les femmes, à l'inverse, le pourcentage est plus faible chez celles de moins de 18 ans, à 11 %, alors qu'il augmente à 17 % chez celles de 18 à 64 ans et diminue légèrement à 14 % chez celles de 65 ans et plus.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2019-2020



Proportion (%) de la population de 1 à 19 ans souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2019-2020

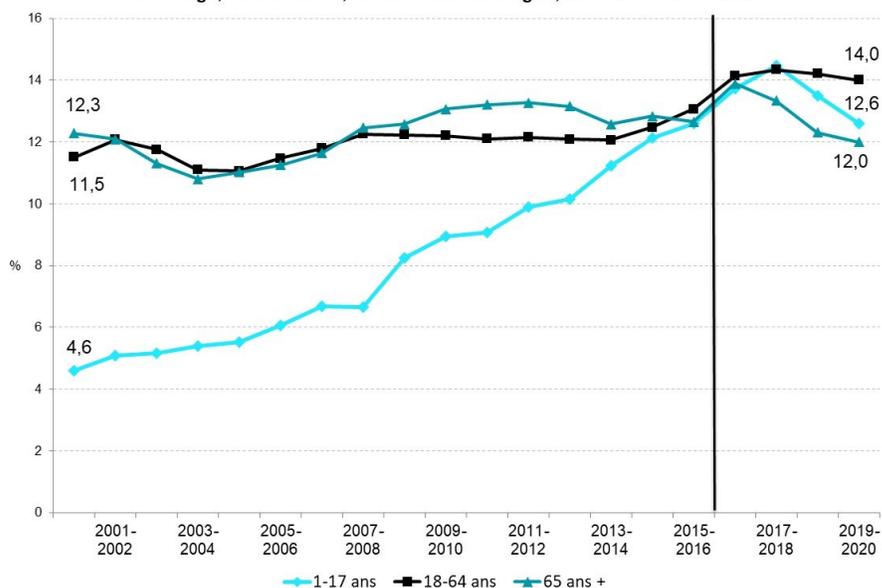


En ce qui concerne particulièrement les plus jeunes (1 à 19 ans), il existe un portrait différent selon le sexe. Ainsi, chez les garçons, la proportion la plus élevée s'observe chez ceux de 10 à 14 ans, à 21 %. Le pourcentage est un peu plus bas chez ceux de 15 à 19 ans, à 17 %. Chez les filles au contraire, le pourcentage s'élève en fonction de l'âge : 4 % chez celles de 1 à 4 ans, 8 % chez celles de 5 à 9 ans, 13 % chez celles de 10 à 14 ans et 21 % chez celles de 15 à 19 ans.

Évolution selon le groupe d'âge

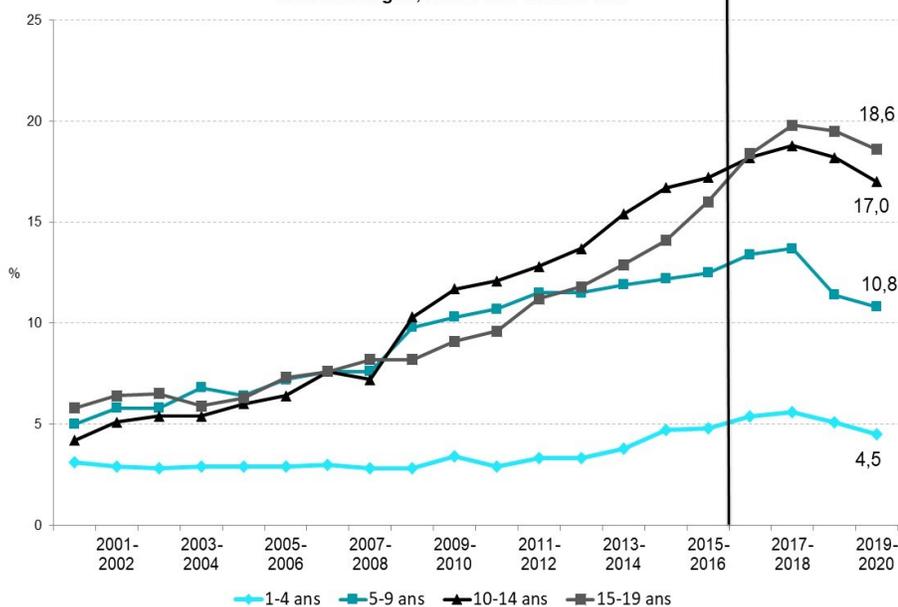
Bien que la proportion de la population souffrant de troubles mentaux ait augmenté dans l'ensemble au cours des vingt dernières années, l'analyse des données selon l'âge apporte un éclairage plus précis sur le phénomène. En effet, le pourcentage des personnes de 18 à 64 ans a subi une légère augmentation d'environ 2 points durant cette période. Chez les personnes de 65 ans et plus, il y a eu de légères variations, combinant des hausses et des baisses. La hausse la plus spectaculaire est survenue chez les jeunes de moins de 18 ans, alors que le pourcentage est passé de 5 % à près de 15 %, pour par la suite diminuer à près de 13 %.

Évolution de la proportion (%) de personnes souffrant de troubles mentaux selon l'âge, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2019-2020



Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Évolution de la proportion (%) de personnes souffrant de troubles mentaux selon l'âge, chez les jeunes de moins de 20 ans, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2019-2020



Parmi les jeunes de moins de 20 ans, la hausse varie même d'un sous-groupe d'âge à l'autre. En effet, elle apparaît très faible chez les enfants de 1 à 4 ans. Chez ceux de 5 à 9 ans, elle est plus substantielle, de 5 % à 14 %. Toutefois, la croissance la plus rapide s'observe chez les adolescents, notamment à partir de 2007-2008. Ainsi, chez les jeunes de 10 à 14 ans, la proportion est passée de 7 % à 19 %, alors que chez ceux de 15 à 19 ans, elle a fait un bond de 8 % à 20 %. Suite à ces augmentations, il faut noter dans tous les groupes d'âge une légère baisse des pourcentages au cours des deux dernières années disponibles.

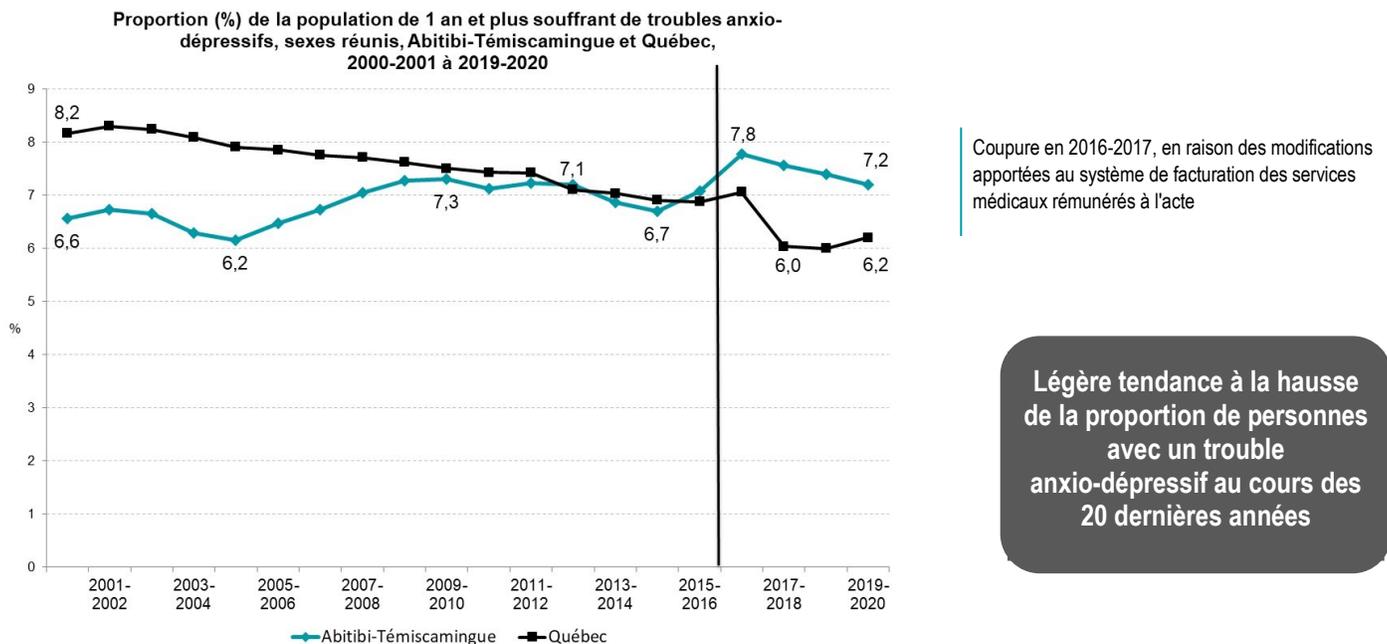
Une hausse plus marquée chez les jeunes, et notamment chez les adolescents

Troubles anxio-dépressifs

Tendance générale et évolution dans le temps

Les troubles anxio-dépressifs constituent une grande part de l'ensemble des troubles mentaux, un peu plus d'un cas sur deux. Ils comprennent les troubles de l'humeur (troubles bipolaires, dépressions), les troubles d'anxiété (anxiété, stress, troubles obsessionnels compulsifs) et les troubles d'adaptation.

Au cours des vingt dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs diagnostiqués a connu une légère augmentation dans la région. En effet, de 6 % au milieu 2000, elle est passée à près de 8 % pour ensuite diminuer à 7 % au cours des deux dernières années disponibles. En comparaison, c'est plutôt une faible baisse qui a été observée au Québec, le taux étant passé de 8 % à 6 % durant cette période.



En 2019-2020, environ 10 500 personnes dans la région souffraient d'un trouble anxio-dépressif diagnostiqué, ce qui représente environ 7 % de la population. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle du reste du Québec (6 %). La proportion de femmes (9 %) était plus élevée que celle des hommes (5 %). Dans les deux cas, ce sont des résultats supérieurs à ceux du reste de la province. Cela représente environ 6 700 femmes et 3 800 hommes dans la région.

Personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de troubles anxio-dépressifs, Abitibi-Témiscamingue, 2019-2020

Plus de personnes avec un trouble anxio-dépressif diagnostiqué dans la région

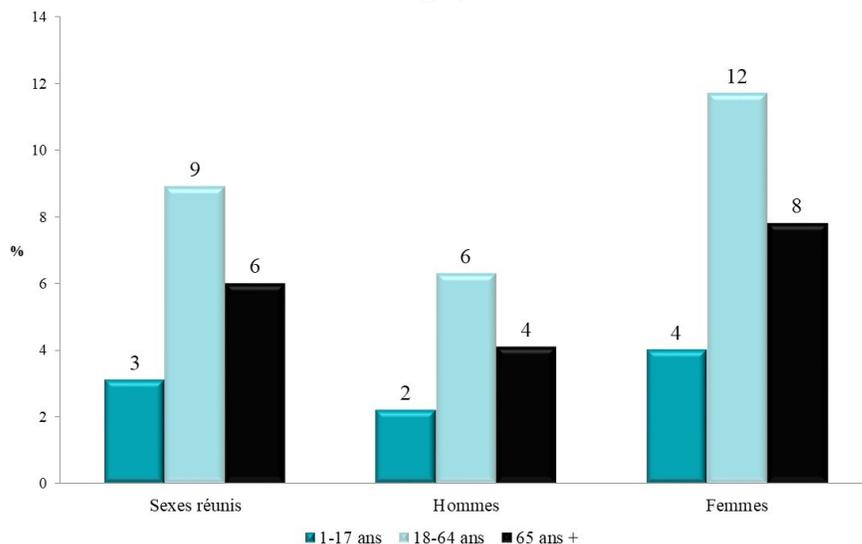
	Nombre	%	% au Québec
Hommes	3 765	5,1 ↑	4,5
Femmes	6 740	9,4 ↑	7,9
Sexes réunis	10 505	7,2 ↑	6,2

Les flèches indiquent que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec

Selon le sexe et le groupe d'âge

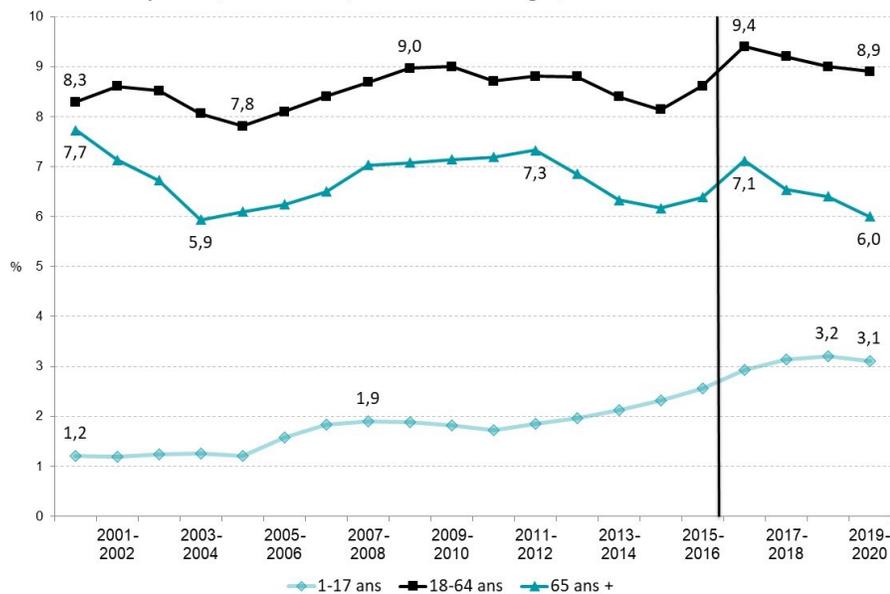
La proportion de personnes ayant un diagnostic de troubles anxio-dépressifs varie en fonction du sexe et du groupe d'âge en 2019-2020. Ainsi, peu importe le sexe, elle est faible chez les personnes de moins de 18 ans, plus élevée chez celles de 65 ans et plus et elle atteint son maximum chez celles de 18 à 64 ans. Dans l'ensemble, elle s'établit donc à 3 % chez les jeunes de moins de 18 ans, à 9 % chez les personnes de 18 à 64 ans et à 6 % chez celles de 65 ans et plus. On remarque aussi que les pourcentages sont plus faibles chez les hommes que chez les femmes, peu importe le groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2019-2020



Évolution selon le groupe d'âge

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2019-2020



Dans l'ensemble, la proportion de la population souffrant de troubles anxio-dépressifs diagnostiqués a légèrement augmenté au cours des vingt dernières années. La situation diffère quelque peu en fonction de l'âge. Ainsi, la tendance est semblable chez les personnes de 18 à 64 ans et celles de 65 ans et plus : des variations suivies d'une hausse à partir de 2014-2015 et d'une légère baisse en 2019-2020. Chez les jeunes (moins de 18 ans) cependant, on observe plutôt une hausse légère mais constante durant la période, la proportion passant de 1 % à 3 %.

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Une hausse plus constante chez les jeunes

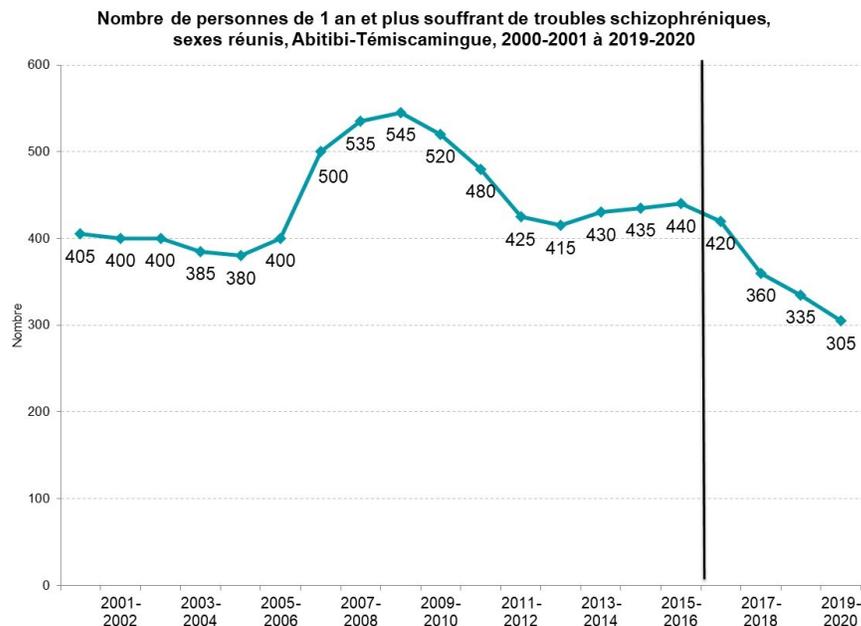
Troubles schizophréniques

Tendance générale et évolution dans le temps

Les troubles schizophréniques regroupent la schizophrénie, le trouble schizotypique et les troubles schizoaffectifs. Étant donné que le pourcentage de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles schizophréniques diagnostiqués demeure en général sous les 0,4 % dans la région, qu'il constitue donc un très petit taux et qu'il est pratiquement stable depuis 2000, l'analyse des données est abordée ici sous l'angle du nombre de personnes touchées.

Ainsi, le nombre de personnes a quelque peu augmenté¹ dans la deuxième moitié de la décennie 2000. En effet, dans la première moitié, environ 400 personnes avaient un diagnostic de tels troubles. En 2008-2009, ce nombre atteignait un sommet de 545, pour ensuite diminuer graduellement jusqu'à 415 en 2012-2013. Après trois années de légères hausses, le nombre a chuté jusqu'à 305 en 2019-2020.

Au Québec, on compte un peu moins de 35 000 personnes par année, ce qui représente un taux s'étant maintenu aux environs de 0,4 % durant la même période. Toutefois, à partir de 2017-2018, ce nombre a diminué et se situe à moins de 28 000 personnes.



Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

En 2019-2020, ce sont donc 305 personnes qui avaient un diagnostic de troubles schizophréniques en Abitibi-Témiscamingue, soit environ 200 hommes et 110 femmes. Pour l'ensemble de la population et chez les femmes en particulier, cela représente une proportion de 0,2 %, un pourcentage qui augmente à 0,3 % chez les hommes. Dans tous les cas, cette proportion s'avère inférieure à celle du reste du Québec. Dans la région, les données selon les groupes d'âge ne permettent pas de produire une analyse pertinente, en raison des petits nombres en cause. Cependant, l'observation des données provinciales n'indique pas de différences significatives entre les adultes âgés de 18 à 64 ans et ceux de 65 ans et plus.

Moins de personnes avec un trouble schizophrénique diagnostiqué dans la région

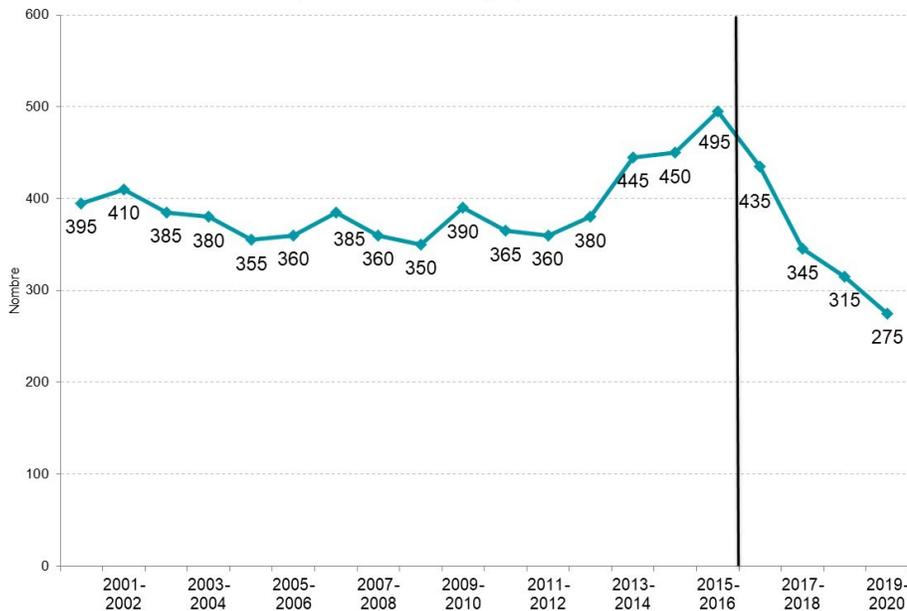
1. Voir la situation à Rouyn-Noranda, à la page 13.

Troubles de la personnalité

Tendance générale et évolution dans le temps

Les troubles de la personnalité font notamment référence à des troubles du comportement liés à une affection, à une lésion ou à un dysfonctionnement cérébral, à des troubles de l'humeur, de la personnalité dyssociale et de la personnalité histrionique. Le pourcentage de personnes de 1 an et plus ayant des troubles de la personnalité diagnostiqués demeure en général sous les 0,3 % dans la région. Il constitue donc un très petit taux, stable depuis 2000. L'analyse des données est donc abordée ici également sous l'angle du nombre de personnes touchées.

Nombre de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles de la personnalité, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2019-2020



Le nombre de personnes ayant un diagnostic est demeuré stable dans la région jusqu'en 2012-2013, variant à peine entre 350 et 400 par année. Par la suite, il a augmenté graduellement jusqu'à près de 500 en 2015-2016. Au cours des dernières années disponibles, il a diminué pour atteindre 275 en 2019-2020.

Au Québec, on a observé de 25 000 à 31 000 personnes par année, ce qui représente un taux s'étant maintenu aux environs de 0,3 % durant la même période. Toutefois, depuis quelques années, ce nombre a diminué à environ 23 000 personnes.

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

En 2019-2020, ce sont donc 275 personnes en Abitibi-Témiscamingue qui avaient un diagnostic de troubles de la personnalité, soit environ 100 hommes et 170 femmes. Pour l'ensemble de la population et chez les femmes en particulier, cela représente une proportion de 0,2 %, un pourcentage qui diminue à 0,1 % chez les hommes. Dans tous les cas, la proportion régionale s'avère inférieure à celle du reste du Québec. Dans la région, les données selon les groupes d'âge ne permettent pas de produire une analyse pertinente, en raison des petits nombres en cause. Cependant, l'observation des données provinciales indique que la proportion s'avère plus élevée chez les adultes âgés de 18 à 64 ans que chez ceux de 65 ans et plus.

Moins de personnes avec un trouble de la personnalité diagnostiqué dans la région

Situation dans la MRC de Témiscamingue

Ensemble des troubles mentaux

La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a graduellement augmenté dans la MRC de Témiscamingue (voir la figure), de 6 % jusqu'à 10 % en 2009-2010. Depuis un certain nombre d'années, elle oscille entre 9 % et 10 %.

En 2019-2020, près de 1 500 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental diagnostiqué, ce qui représente environ 9 % de la population, un résultat plus faible que celui du reste du Québec. La proportion de femmes (10 %) était plus élevée que celle des hommes (8 %), ce qui correspond à environ 800 femmes et 650 hommes. Dans les deux cas, les proportions dans ce territoire se comparent à celles du reste de la province.

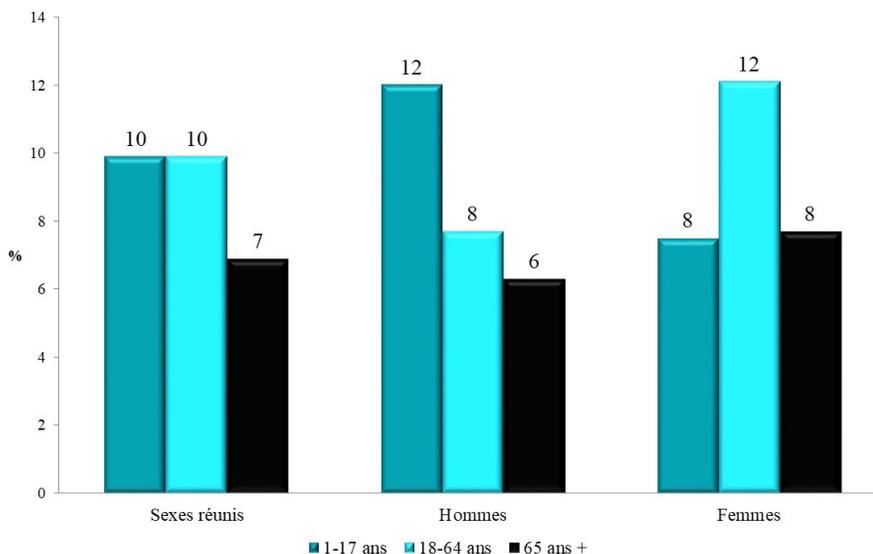
Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, MRC de Témiscamingue, 2000-2001 à 2019-2020



Hausse de la proportion de personnes avec un trouble mental au cours des 20 dernières années

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

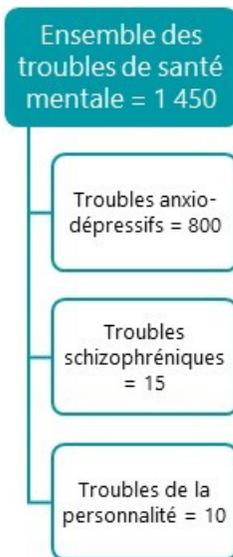
Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, MRC de Témiscamingue, 2019-2020



En ce qui a trait à la proportion en fonction de l'âge, elle diffère peu dans l'ensemble, de 7 % à 10 % selon le groupe d'âge. Néanmoins, la situation est différente selon le sexe. Chez les hommes en effet, elle est plus élevée chez les jeunes de moins de 18 ans (12 %), que chez les personnes de 18 à 64 ans (8 %) et celles de 65 ans et plus (6 %). Chez les femmes, la proportion est plus importante chez celles de 18 à 64 ans (12 %) que chez celles de 65 ans et plus ou celles de moins de 18 ans (8 %).

Troubles anxio-dépressifs, schizophréniques et de la personnalité

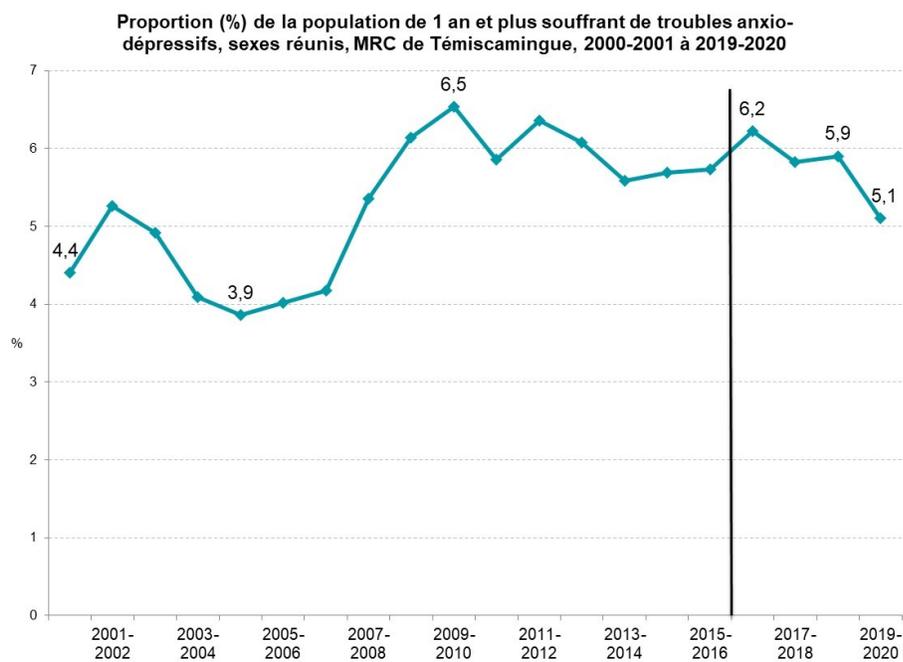
Nombre de personnes ayant un diagnostic dans la MRC de Témiscamingue, 2019-2020



La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de **troubles anxio-dépressifs** a graduellement augmenté dans la MRC de Témiscamingue (voir la figure), de 4 % jusqu'à 7 % en 2009-2010. Depuis une dizaine d'années, elle a oscillé autour de 6 %, sauf en 2019-2020 où elle se situait à 5 %.

En ce qui concerne les **troubles schizophréniques**, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic a varié de 15 à 40 au cours des vingt dernières années dans ce territoire.

Enfin, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic de **troubles de la personnalité** a oscillé de 15 à 30 en général, à l'exception de la période de 2013 à 2016 où il avait grimpé à une cinquantaine.



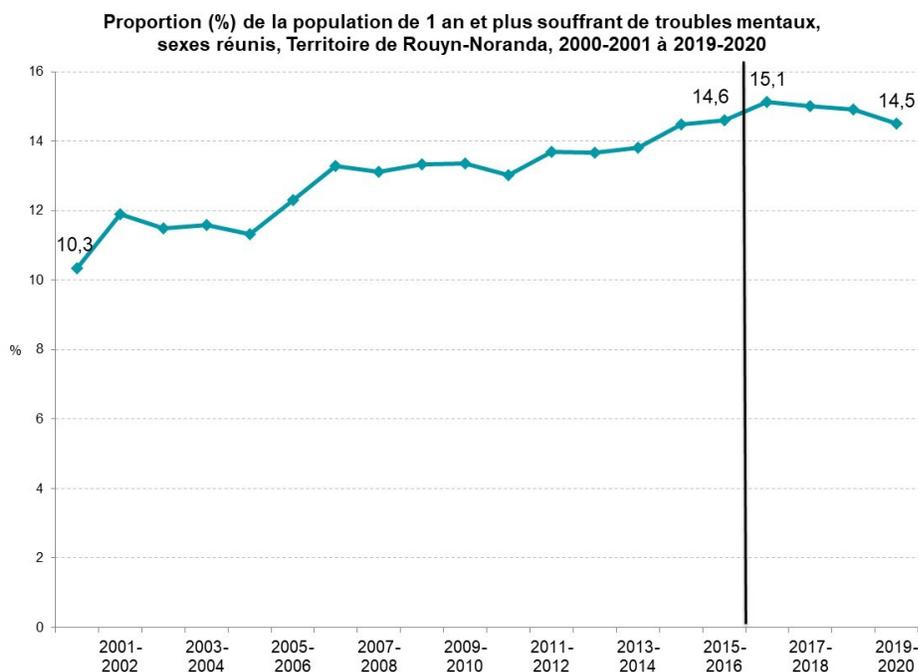
Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Situation dans le territoire de Rouyn-Noranda

Ensemble des troubles mentaux

La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a graduellement augmenté à Rouyn-Noranda (voir la figure), de 10 % jusqu'à 15 % en 2016-2017. Par la suite, elle a très légèrement diminué (14,5 %).

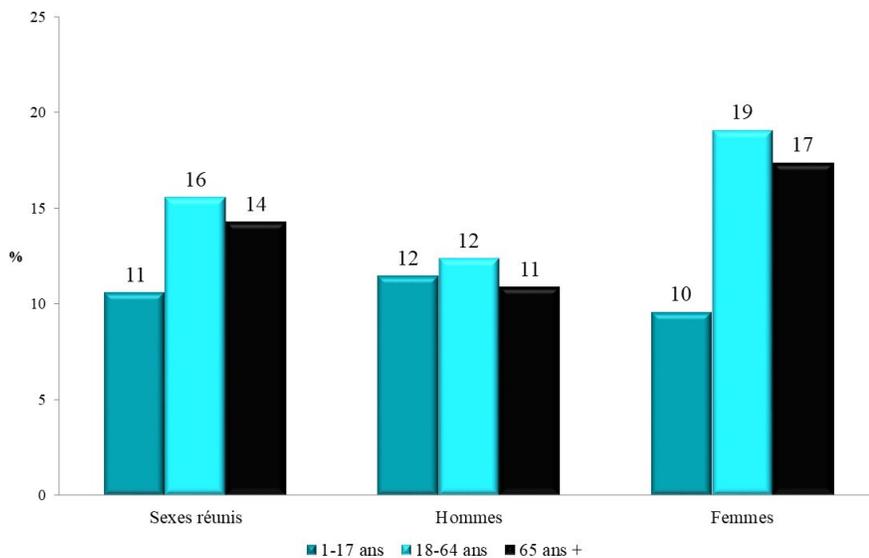
En 2019-2020, environ 6 000 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental diagnostiqué, ce qui représente 15 % de la population, un résultat plus élevé que celui du reste du Québec (11 %). La proportion de femmes (17 %) était plus élevée que celle des hommes (12 %), ce qui correspond à un peu plus de 3 500 femmes et de 2 500 hommes. Dans les deux cas, les proportions dans ce territoire s'avèrent plus élevées que celles du reste de la province.



Hausse de la proportion de personnes avec un trouble mental au cours des 20 dernières années

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

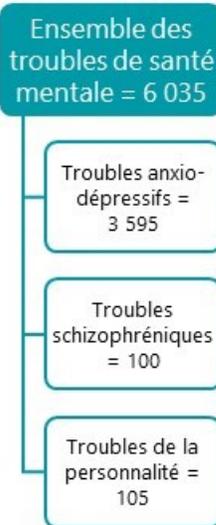
Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, territoire de Rouyn-Noranda, 2019-2020



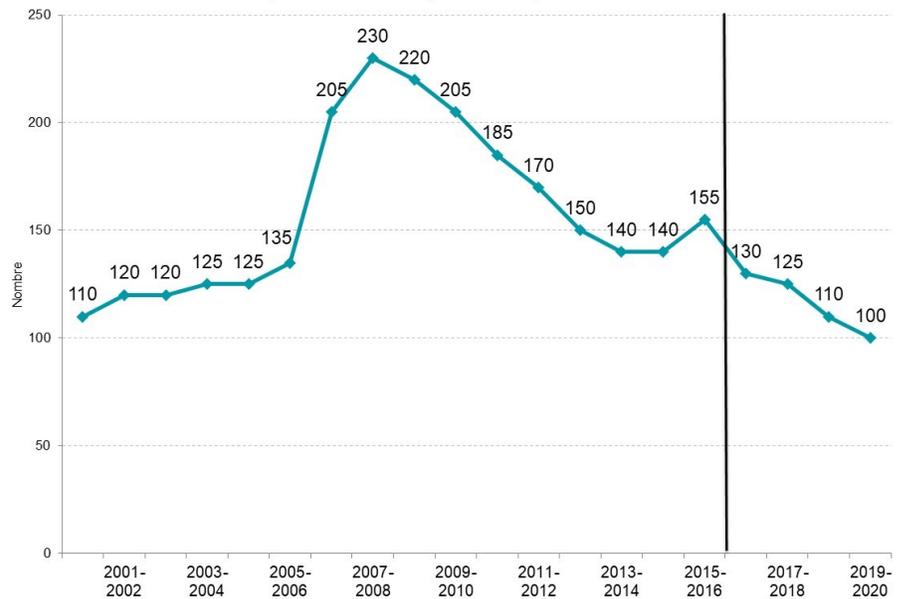
En ce qui a trait à la proportion en fonction de l'âge, elle s'avère dans l'ensemble plus faible chez les personnes de moins de 18 ans (11 %) que chez celles de 18 à 64 ans (16 %) et de 65 ans et plus (14 %). Cette tendance s'observe aussi chez les femmes : 10 % chez celles de moins de 18 ans, 19 % chez celles de 18 à 64 ans et 17 % chez celles de 65 ans et plus. Le portrait est différent chez les hommes pour qui il y a peu de différence en fonction de l'âge : 12 % chez les jeunes de moins de 18 ans, 12 % chez ceux de 18 à 64 ans et 11 % chez ceux de 65 ans et plus.

Troubles anxio-dépressifs, schizophréniques et de la personnalité

Nombre de personnes ayant un diagnostic dans le territoire de Rouyn-Noranda, 2019-2020



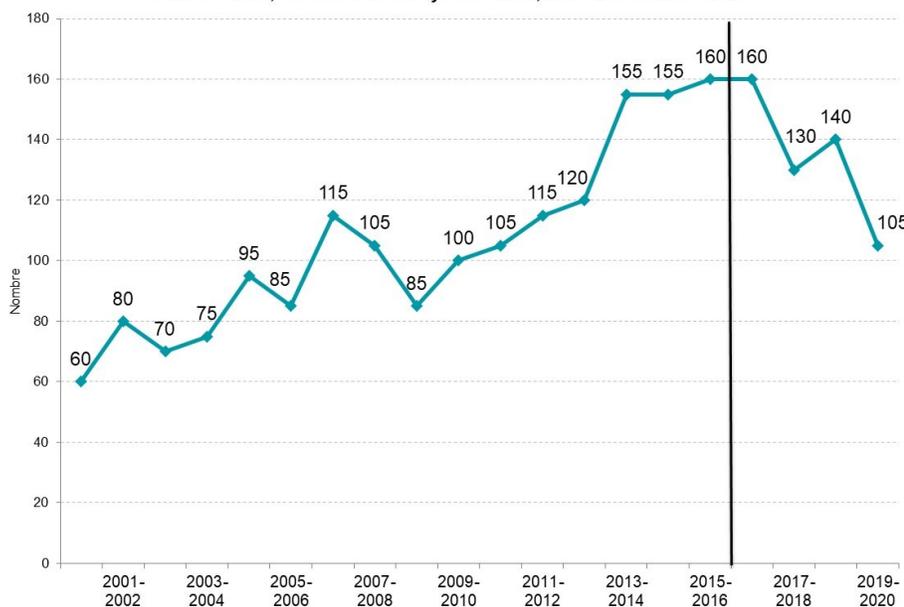
Nombre de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles schizophréniques, sexes réunis, Territoire de Rouyn-Noranda, 2000-2001 à 2019-2020



Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de **troubles anxio-dépressifs** a quelque peu augmenté à Rouyn-Noranda (données non illustrées), de 7 % à 9 % au cours des 20 dernières années.

Nombre de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles de la personnalité, sexes réunis, Territoire de Rouyn-Noranda, 2000-2001 à 2019-2020



En ce qui concerne les **troubles schizophréniques**, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic est passé de 135 à 230, entre 2005 et 2008. Après des vérifications auprès de professionnels en santé mentale dans ce territoire, il apparaît que cette hausse s'expliquerait en partie par un changement de pratique médicale. Ce dernier aurait eu pour effet de réduire la liste de personnes en attente de consultation et de diagnostic. Par la suite, le nombre a diminué graduellement, atteignant une centaine en 2019-2020.

Enfin, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic de **troubles de la personnalité** a augmenté graduellement, à quelques exceptions, de 60 à 160 en 2015-2016. Par la suite, il a diminué jusqu'à 105 en 2019-2020.

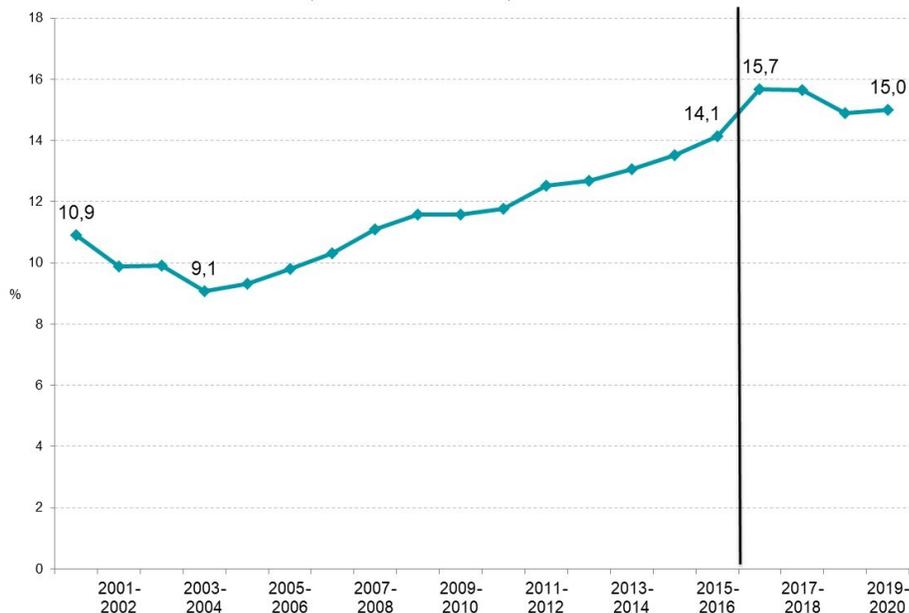
Situation dans la MRC d'Abitibi-Ouest

Ensemble des troubles mentaux

La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a graduellement augmenté dans la MRC d'Abitibi-Ouest (voir la figure), de 9 % en 2003-2004 jusqu'à près de 16 % en 2017-2018. Par la suite, elle s'est stabilisée à environ 15 %.

En 2019-2020, environ 3 000 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental diagnostiqué, ce qui représente 15 % de la population, un résultat plus élevé que celui du reste du Québec (11 %). La proportion de femmes (17 %) était plus élevée que celle des hommes (13 %), ce qui correspond à près de 1 700 femmes et 1 300 hommes. Dans les deux cas, les proportions dans ce territoire s'avèrent plus élevées que celles du reste de la province.

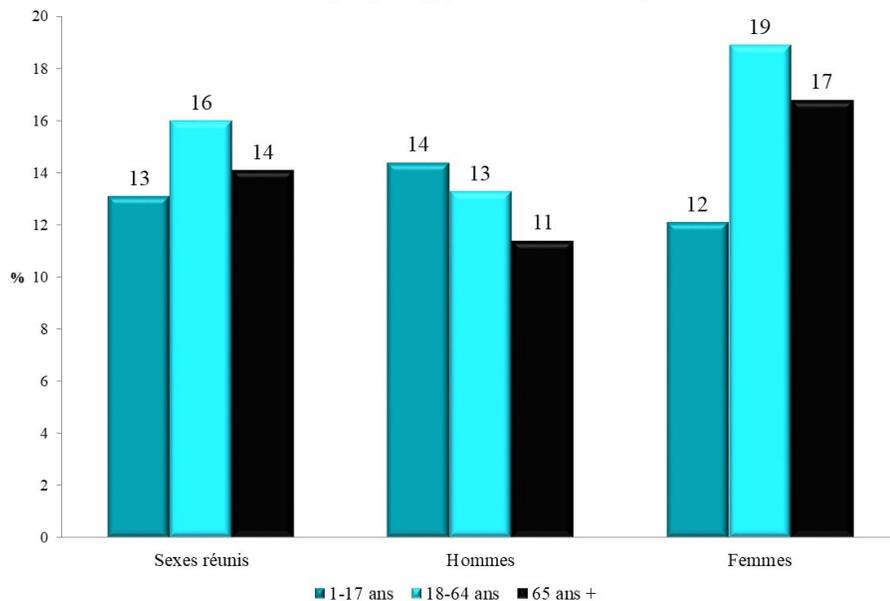
Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, MRC d'Abitibi-Ouest, 2000-2001 à 2019-2020



Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Hausse de la proportion de personnes avec un trouble mental au cours des 20 dernières années

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, MRC d'Abitibi-Ouest, 2019-2020



En ce qui a trait à la proportion en fonction de l'âge, elle s'avère dans l'ensemble plus élevée chez les personnes de 18 à 64 ans (16 %) que chez celles de 65 ans et plus (14 %) et celles de moins de 18 ans (13 %). Cette tendance s'observe aussi chez les femmes : 19 % chez celles de 18 à 64 ans, 17 % chez celles de 65 ans et plus et 12 % chez celles de moins de 18 ans. La situation est différente chez les hommes. La proportion est plus élevée chez les jeunes de moins de 18 ans (14 %) que chez les hommes de 18 à 64 ans (13 %) et ceux de 65 ans et plus (11 %).

Troubles anxio-dépressifs, schizophréniques et de la personnalité

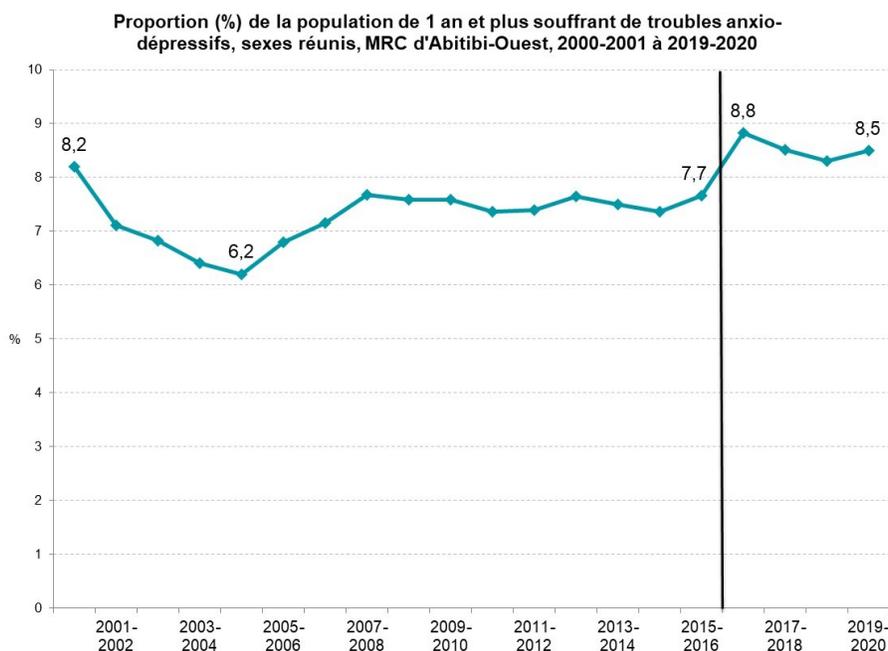
Nombre de personnes ayant un diagnostic dans la MRC d'Abitibi-Ouest, 2019-2020



À partir de 2004-2005, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de **troubles anxio-dépressifs** a graduellement augmenté dans la MRC d'Abitibi-Ouest (voir la figure), de 6 % jusqu'à près de 9 % en 2017-2018. Par la suite, elle est demeurée relativement stable.

En ce qui concerne les **troubles schizophréniques**, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic a eu tendance à diminuer au cours des vingt dernières années dans ce territoire, passant d'une soixantaine à environ une trentaine.

Enfin, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic de **troubles de la personnalité** a oscillé de 50 à 70 en général, à l'exception du début des années 2000 où il s'élevait à un peu plus d'une centaine.



Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

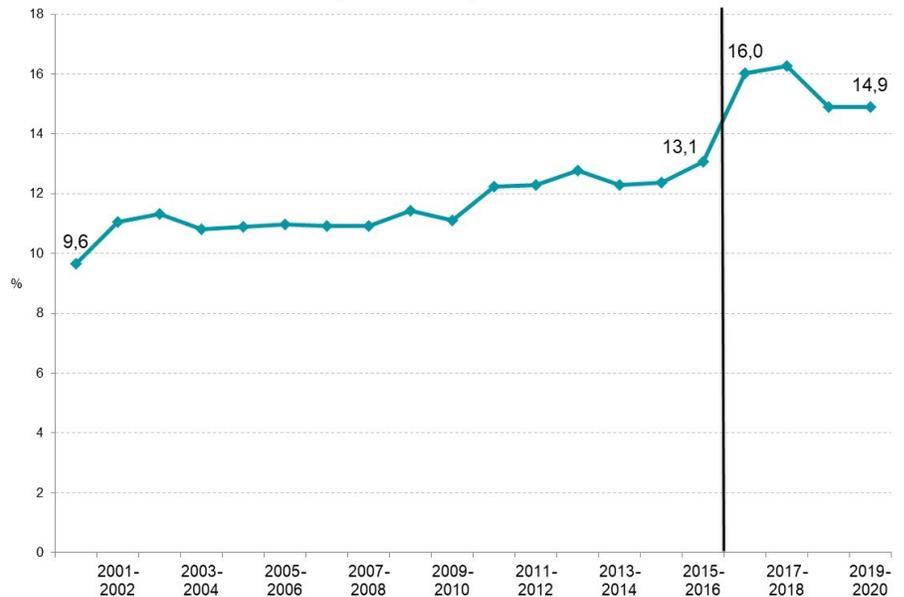
Situation dans la MRC d'Abitibi

Ensemble des troubles mentaux

La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a graduellement augmenté dans la MRC d'Abitibi (voir la figure), passant de 10 % à 16 % au cours d'une vingtaine d'années. À noter que la hausse fut importante de 2015-2016 à 2016-2017. Par la suite, la proportion a diminué à 15 %.

En 2019-2020, environ 3 700 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental diagnostiqué, ce qui représente 15 % de la population, un résultat supérieur à celui du reste du Québec (11 %). La proportion de femmes (17 %) était plus élevée que celle des hommes (13 %), ce qui correspond à près de 2 100 femmes et 1 600 hommes. Dans les deux cas, les proportions dans ce territoire s'avèrent plus élevées que celles du reste de la province.

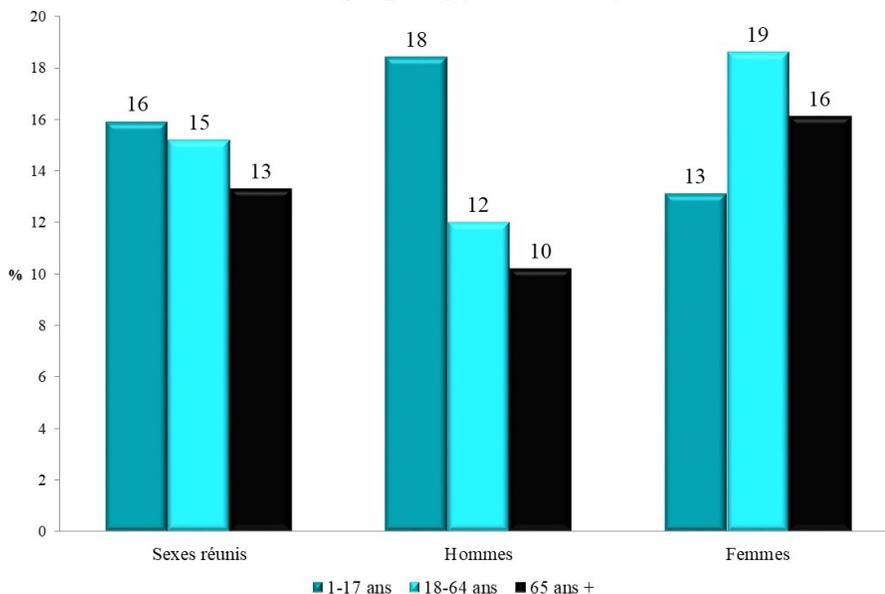
Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, MRC d'Abitibi, 2000-2001 à 2019-2020



Hausse de la proportion de personnes avec un trouble mental au cours des 20 dernières années

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

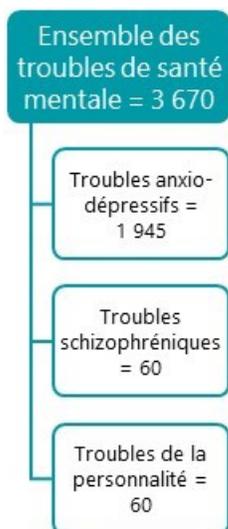
Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, MRC d'Abitibi, 2019-2020



En ce qui a trait à la proportion en fonction de l'âge, elle s'avère dans l'ensemble un peu plus faible chez les personnes de 65 ans et plus (13 %) que chez celles de 18 à 64 ans (15 %) et de moins de 18 ans (16 %). Cette tendance s'observe aussi chez les hommes : 10 % chez ceux de 65 ans et plus, 12 % chez ceux de 18 à 64 ans et 18 % chez ceux de moins de 18 ans. Le portrait est différent chez les femmes. Ainsi, la proportion la plus élevée se retrouve chez les femmes de 18 à 64 ans (19 %), suivie par celles de 65 ans et plus (16 %) et par les jeunes de moins de 18 ans (13 %).

Troubles anxio-dépressifs, schizophréniques et de la personnalité

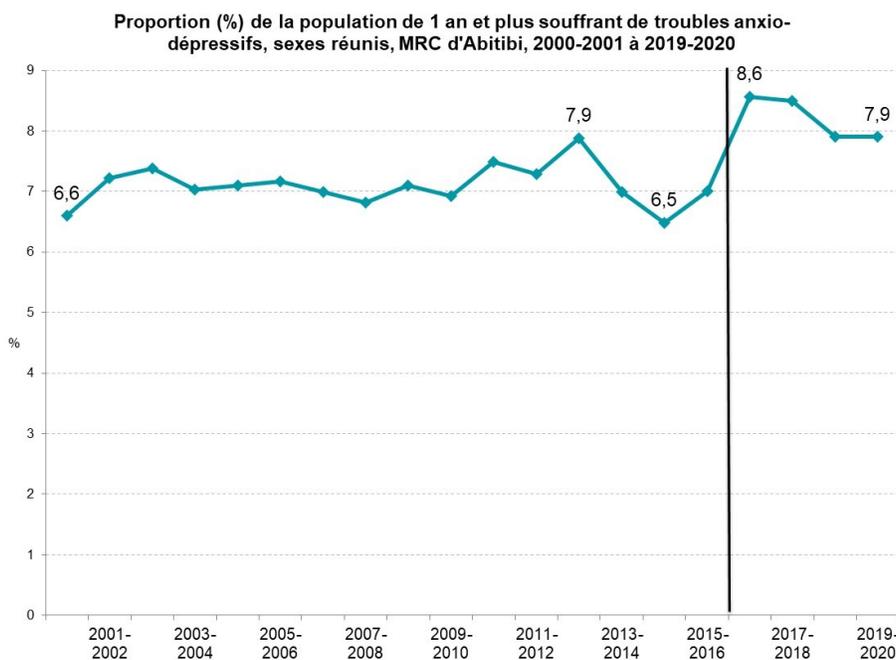
Nombre de personnes ayant un diagnostic dans la MRC d'Abitibi, 2019-2020



La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de **troubles anxio-dépressifs** fut relativement stable dans la MRC d'Abitibi (voir la figure), autour de 7 % jusqu'en 2015-2016. Au cours des dernières années disponibles, elle se situait plutôt entre 8 % et 9 %.

En ce qui concerne les **troubles schizophréniques**, le nombre de personnes ayant un diagnostic a varié de 60 à 80 annuellement jusqu'à 2013-2014 dans ce territoire. Par la suite, il a augmenté jusqu'à 105 en 2016-2017, pour retomber à 80 l'année suivante, puis à 60 en 2019-2020.

Enfin, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic de **troubles de la personnalité** a oscillé de 75 à 110 jusqu'en 2016-2017. L'année suivante, il a chuté à 55 et il s'est stabilisé par la suite.



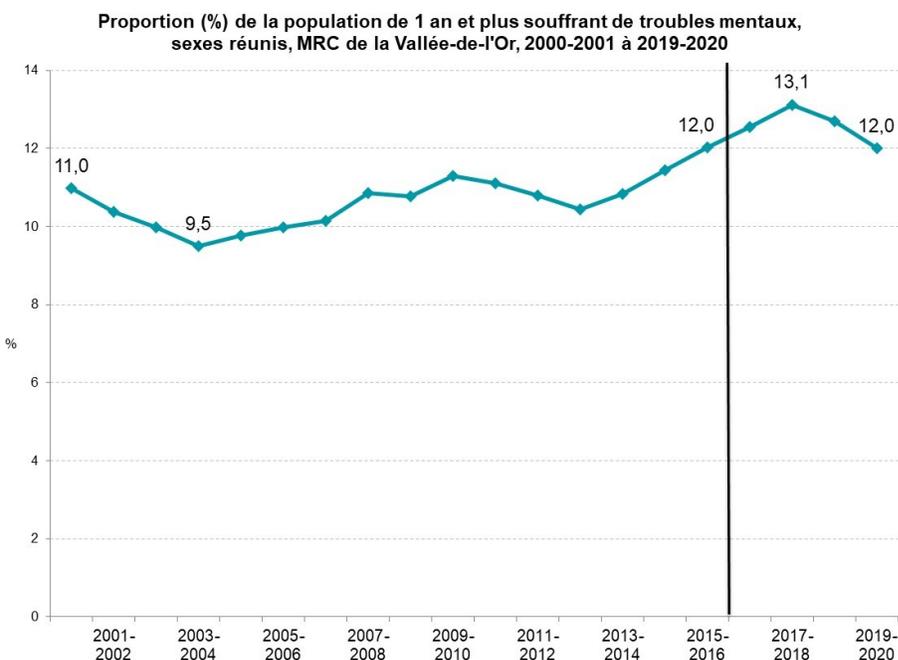
Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Situation dans la MRC de la Vallée-de-l'Or

Ensemble des troubles mentaux

La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a généralement augmenté dans la MRC de la Vallée-de-l'Or (voir la figure), passant de 10 % en 2003-2004 à 13 % en 2017-2018. Par la suite, elle a diminué à 12 %.

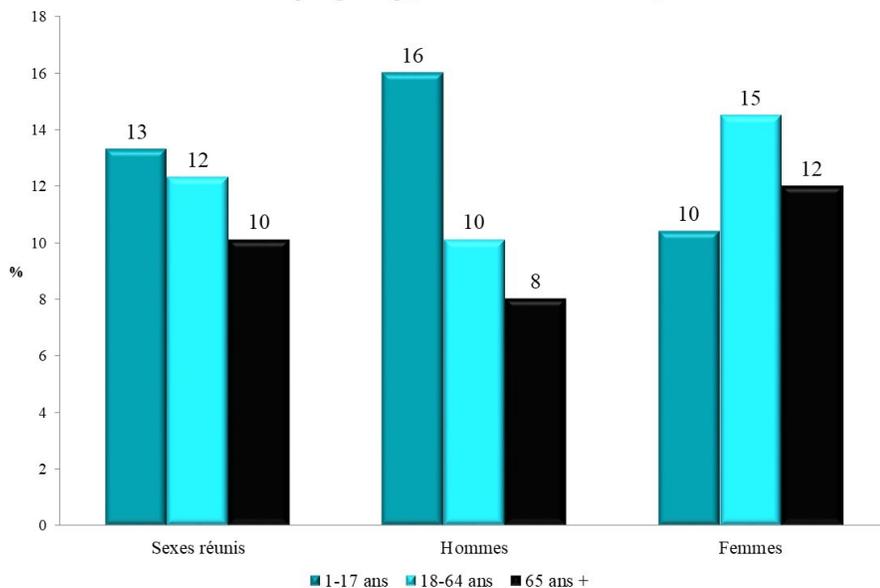
Environ 5 200 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental diagnostiqué en 2019-2020, ce qui représente 12 % de la population, un résultat plus élevé que celui du reste du Québec (11 %). La proportion de femmes (13 %) était plus élevée que celle des hommes (11 %), ce qui correspond à environ 2 800 femmes et 2 400 hommes. Dans les deux cas, les proportions dans ce territoire s'avèrent supérieures à celles du reste de la province.



Tendance à la hausse de la proportion de personnes avec un trouble mental au cours des 20 dernières années

Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, MRC de la Vallée-de-l'Or, 2019-2020



En ce qui a trait à la proportion en fonction de l'âge, elle tend à diminuer dans l'ensemble, de 13 % chez les jeunes de moins de 18 ans, à 12 % chez les personnes de 18 à 64 ans et à 10 % chez celles de 65 ans et plus. Cette tendance s'observe aussi chez les hommes : 16 % chez ceux de moins de 18 ans, 10 % chez ceux de 18 à 64 ans et 8 % chez ceux de 65 ans et plus. Le portrait est différent chez les femmes. Ainsi, la proportion est plus importante chez celles de 18 à 64 ans (15 %) comparativement à celles de 65 ans et plus (12 %) et à celles de moins de 18 ans (10 %).

Troubles anxio-dépressifs, schizophréniques et de la personnalité

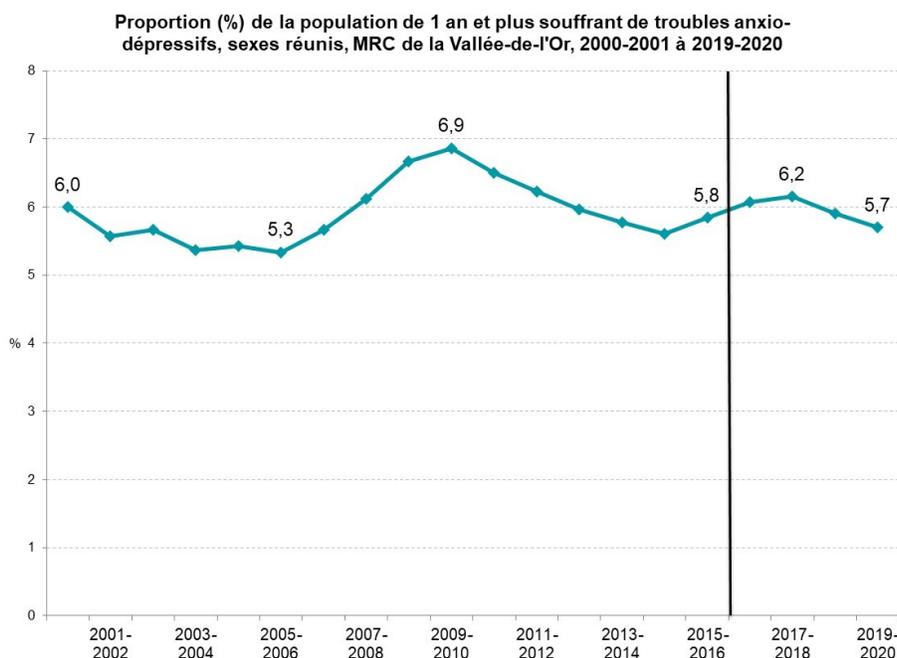
Nombre de personnes ayant un diagnostic dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, 2019-2020



La proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de **troubles anxio-dépressifs** a graduellement augmenté dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (voir la figure), de 5 % jusqu'à 7 % en 2009-2010. Depuis, elle a diminué légèrement pour se situer à environ 6 %.

En ce qui concerne les **troubles schizophréniques**, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic a varié en général de 100 à 140 au cours des 20 dernières années dans ce territoire.

Enfin, le nombre annuel de personnes ayant un diagnostic de **troubles de la personnalité** a oscillé de 80 à 100 en général, à l'exception de 2003-2004 où il avait grimpé à 130 et 2018-2019 où il avait atteint un plancher de 50.



Coupure en 2016-2017, en raison des modifications apportées au système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue
Direction de santé publique

1, 9^e Rue

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-3264

Télécopieur : 819 797-1947

www.cisss-at.gouv.qc.ca

Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de planification, de programmation et de recherche - DSPu

Collaboration :

Virginie Ferreira, agente de planification, de programmation et de recherche - DSPu

Émilie Parent-Bouchard, agente de planification, de programmation et de recherche—DSPu

Isabelle Therrien, agente de planification, de programmation et de recherche - DSPu

ISBN : 978-2-550-89756-9 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substitués, sur demande.

© Gouvernement du Québec